



Solidarité et citoyenneté,
nos énergies renouvelables.



SYNTHÈSE DU

PROJET ASSOCIATIF

2024/2028

SOMMAIRE



Préambule

- Le mot du Président 1

Présentation de l'association

- Notre histoire 2
- Les valeurs associatives 3
- L'organigramme de l'association 5
- Le nombre de salariés 6
- Les partenaires 7

- **Le projet associatif** 8

- **Conclusion** 9



PRÉAMBULE



Ce projet associatif 2024/2028 est essentiel pour l'Association PAJE en définissant l'évolution des activités et en créant de l'adhésion interne par la clarification d'objectif de développement. En effet, l'Association PAJE continue à développer des projets innovants, étendant son périmètre d'action vers des activités nouvelles.

D'année en année grâce à ses valeurs, à l'agilité de son modèle et grâce à l'engagement des professionnels, l'association PAJE étend son rayonnement à l'ensemble du territoire des Alpes-Maritimes. Elle démontre ainsi sa vitalité et la validité de ses logiques d'action.

La confiance des institutions, à travers les missions de plus en plus larges, témoigne de notre capacité à développer des projets adaptés et innovants mais elle témoigne avant tout d'une maturité et d'une expertise patiemment acquises et reconnues.

Sachons ensemble enrichir cette expertise, gardons cet esprit d'initiatives, cet engagement, continuons l'œuvre inaugurée il y a 20 ans pour faire de PAJE un acteur incontournable de la dynamique associative de notre Département.



Christian DODD
Président

NOTRE HISTOIRE

2002 – 2006

L'association, fondée durant une période de réforme sociale, s'engage activement autour de l'accès aux droits, de l'animation territoriale par le sport et les loisirs, et du soutien à la parentalité. Deux initiatives majeures voient le jour : un centre de loisirs et un service d'aide juridique, contribuant ainsi à lutter contre les inégalités, en accord avec les politiques urbaines de solidarité et de démocratie participative.

2006 – 2016

Durant cette décennie, l'association se spécialise et se professionnalise en intervenant de manière diversifiée et experte, devenant un acteur central du territoire. De la médiation dans divers lieux jusqu'à la promotion de la participation citoyenne et de la mixité sociale, son engagement reste militant et solidaire.

2016 – 2023

Répondant à un appel du département, l'association élargit son champ d'action en s'investissant dans la protection des Mineurs non accompagnés, puis décide de façon durable de se consacrer à la protection de l'enfance. Plusieurs services sont développés, assurant une prise en charge complète des jeunes, de l'accueil à leur autonomie, dans un souci de protection et d'intégration réussie. Malgré les défis liés à la pandémie, l'association poursuit son expansion avec la création de nouveaux services et la transformation de ses infrastructures pour mieux répondre aux besoins de la communauté.



UNE STRUCTURATION PROGRESSIVE...

De 2002 à 2022, elle a connu un développement important. Devenue une association réactive et agile, elle est reconnue pour son expertise dans ses différents domaines d'activités.

Cinq pôles assurent l'encadrement des différentes activités et missions confiées à l'association :



Avec près de 360 salariés, elle intervient quotidiennement dans les quartiers, les gares, les équipements sportifs et les dispositifs de protection de l'enfance, contribuant ainsi à améliorer les interventions sociales. En vingt ans, PAJE s'est affirmée comme un acteur majeur du département des Alpes-Maritimes, avec des expertises reconnues, notamment dans la mise en œuvre des politiques publiques. Pour maintenir cet engagement militant, elle devra continuer à servir les publics accueillis et accompagnés.

LES VALEURS ASSOCIATIVES

→ LA LIBERTÉ

Le développement du pouvoir d'agir, pensé comme logique d'action et principe structurant les pratiques est véritablement l'axe majeur d'une action socio-éducative transformatrice. Articulant développement de l'estime de soi et des compétences, ce pouvoir d'agir agit comme un accélérateur de liberté, une consolidation de la citoyenneté pleine et entière.

L'inclusion pensée quant à elle comme démarche et finalité est une garantie d'une liberté conquise ou reconquise. Dans la mesure où elle lutte contre les exclusions et les discriminations, elle permet à chacun de trouver une place valorisée, valorisante, acceptable. Elle vise à lever les obstacles à l'accessibilité universelle et constitue véritablement une nouvelle façon de faire société, favorisant l'émancipation personnelle, l'adaptation de l'environnement des individus à leur situation.



→ L'ÉGALITÉ

Agir pour préserver, développer l'égalité est donc indispensable pour participer à l'avènement d'une société plus juste. En favorisant l'égalité, on permet un plus grand apport de compétences, de créativité et l'atteinte de l'égalité est un important moteur de progrès économique et social. Si l'égalité est un droit humain fondamental, elle est également un facteur essentiel dans la lutte contre la pauvreté. Autrement dit, les sociétés ne peuvent espérer prospérer durablement quand une partie de la population n'a pas suffisamment accès aux ressources économiques, sociales et culturelles.

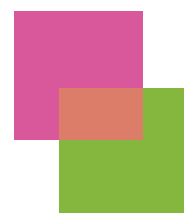
Au même titre que la liberté, c'est bien au nom de l'égalité, égalité des chances, de traitement, ou encore d'accès que les pratiques d'intervention doivent être pensées et donc mises en œuvre. Les personnes accompagnées, souvent inscrites dans un parcours de vie chaotique, difficile, inscrites dans une spirale d'isolement et d'exclusion doivent pouvoir bénéficier d'action visant à restaurer cette égalité au mieux abimée, au pire quasiment détruite.



→ LA PARTICIPATION CITOYENNE

Le curseur de participation ne saurait être placé à partir d'un postulat idéologique ou moral. Il s'agira donc bien entendu d'identifier le niveau de participation accessible en fonction des besoins des personnes concernées, d'identifier également les potentialités pour envisager dans un second temps une progression. Cette participation ne se décrétant pas, ne s'imposant pas, pourra se construire pas à pas dans une approche respectueuse des personnes concernées.

La conquête d'une autonomie pleine et entière, préoccupation principale des politiques publiques reste une visée parfois idéale dans bien des situations mais elle doit véritablement être ce qui détermine les logiques d'intervention.





→ LA LAÏCITÉ

Laïcité rime donc avec liberté de conscience, égalité de traitement mais également avec neutralité. C'est ainsi que l'association PAJE veut donc la mettre en œuvre et la véhiculer dans son organisation, ses logiques d'action et ses pratiques. Il s'agit bien entendu d'un principe fondateur favorisant un vivre ensemble, respectant les différences dans un cadre commun clairement défini.

Ainsi, chaque acteur, professionnel comme bénévole, aura comme devoir de respecter et faire respecter cette trilogie qui structure cette laïcité pensée comme un principe commun, héritée d'un passé tumultueux.

Ce principe s'inscrit dans le cadre des valeurs de la République : Liberté-Egalité-Fraternité sous la double contrainte du respect de l'ordre public et d'un aménagement raisonnable justifié et proportionné des décisions prises à ce titre.

→ LA MIXITÉ SOCIALE, CULTURELLE ET DE GENRE

Mixité sociale, mixité de genre et mixité culturelle : un enjeu pour la citoyenneté.

L'association PAJE, acteur départemental majeur de l'accès à une citoyenneté pleine et entière œuvre depuis sa création en 2002 pour le maintien ou le développement d'une mixité tridimensionnelle pensée comme les piliers de la citoyenneté. Il s'agit d'œuvrer dans le sens d'un renforcement de la cohésion sociale pour que chaque individu, chaque groupe trouve une place reconnue, valorisée et valorisante au sein de la société.

Empathie, respect et ouverture d'esprit, véritables fondement des différentes facettes de la mixité devront s'exprimer et être les vecteurs d'un trait d'union entre les personnes pour favoriser le partage des connaissances, des savoirs, savoir-être et savoir-faire.

Cette recherche en mixité se traduisant dans les logiques d'action sera déterminante dans les pratiques et les orientations choisies.

→ LA PROXIMITÉ

Pour l'association PAJE, la proximité est non seulement un principe d'action mais elle est également une exigence, une priorité, une occasion renouvelée en permanence de renforcer les liens entre les différents acteurs qui composent l'association. Naturellement, cet enjeu fait appel à un effort collectif pour renforcer les dispositifs d'écoute et d'interconnaissance.

Cela étant, la question de la proximité nécessairement à développer et à entretenir ne signifie nullement la négation ou l'annulation d'une certaine distance nécessaire quant à elle à établir la dimension institutionnelle. Le travail en proximité ne saurait donc gommer les places des différents acteurs, bien au contraire, il s'agit de les identifier et de les reconnaître.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SIÈGE SOCIAL & DIRECTION GÉNÉRALE



PÔLE MÉDIATION SOCIALE & PRÉVENTION

Services

- Ressources humaines et paie
- Comptabilité
- Projets & développement - qualité
- Informatique et logistique
- Communication
- Technique
- Achats

- Médiation sociale aux abords de collèges et lycées
- Médiation sociale en milieu scolaire / Cités éducatives
- Médiation dans les espaces sportifs
- Médiation dans les bureaux de Poste
- Médiation dans les gares et TER des Alpes-Maritimes
- Dispositif JEUNES RÉ@CTIFS 06



PÔLE ENFANCE

- Rencontres en présence d'un tiers
- Équipe Mobile d'Intervention Éducative (EMIE)
- Maisons d'Enfants à Caractère Social :
 - Paul Benoit (*Valdeblore*)
 - La Pelussa (*Nice*)



PÔLE MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

- Services de mise à l'abri :
 - Foyer Orméa (*Sainte-Agnès*)
 - Foyer Notre-Dame (*Carros*)
 - Foyer Saint-Louis (*Carros*)
 - Service des extensions de mises à l'abri
- Services d'accueil, d'accompagnement et d'orientation :
 - Foyer Les Pins» (*Valbonne*)
 - Foyer Le Mimosa» (*Valbonne*)
- Services appartements de semi-diffus et diffus :
 - L'Atelier (*Nice*)
 - L'Envolée (*Nice*)



PÔLE SOCIAL ET CULTUREL

- Centre Social Pasteur / Bon Voyage (*Nice*)
- France Services (*Nice*)
- Bus France Services
- Centre de loisirs
- Médiation socio-éducative urbaine (*Nice*)



PÔLE FORMATION

- Formations linguistiques
- Formations en Médiation sociale
- Formations des travailleurs du médico-social
- Formations des travailleurs sociaux
- Accompagnements à l'insertion professionnelle
- Accompagnements à la VAE (Travail socio-éducatif)
- Analyses de pratiques professionnelles



LE NOMBRE DE SALARIÉS



360 salariés



54 salariés



64 salariés



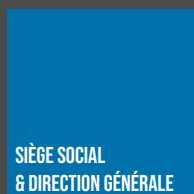
185 salariés



28 salariés



6 salariés



23 salariés

NOS PARTENAIRES

PARTENAIRES FINANCIERS



Portail national des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités



La direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS)



VILLE DE NICE



PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

ADN | AFEV | AGIS 06 | ALC | ANCT | ANIMANICE | ANTS | APREH | ARGIMSA | ARPEJ
ASSOCIATION EPILOGUE | ASSOCIATION MONTJOYE | BANQUE DES TERRITOIRES
CAISSE DES DÉPÔTS | CARSAT | CASA DOC' | CIDFF | CLAT | CRIA PACA | CRPV PACA | CSAPA | DDFIP
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
ÉCOLE DE VIE | ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PASTEUR | ENTREPONT | FONDATION D'AUTEUIL
FONDATION DE NICE | FRANCE MÉDIATION | FRANCE TRAVAIL | GALICE
GRAINES DE FERMIERES | GROUPE ALXIA | HÉTIS
HORIZON FORMATION | LA CROIX ROUGE MONÉGASQUE | LA CROIX-ROUGE
LA SÉCURITÉ SOCIALE | LA SEMEUSE | LA STATION | LAEP LA MARRELLE | LE 109
LE FONDS INTER OPÉRATEURS | LE HUBLLOT | LENVAL | LES CÉMÉA | LES FRANCAS 06
LES MISSIONS LOCALES DES ALPES-MARITIMES | LES OMBRES
MAISON DES ALPES-MARITIMES DES 1000 PREMIERS JOURS
MÉDIATEUR À L'ÉCOLE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE - DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MJC AGORA NICE-EST | MSA | ONET | OTHIS FORMATION
PETITS DÉBROUILLARDS | PMI | PÔLE SOCIAL ROQUEBILLIÈRE
POSITIV PLANET | RAYON DE SOLEIL | SOS SOLIDARITÉS | SUGE
U2P 06 | UFCM | UFCV | UNIFORMATION | UP2A | UROF PACA | VSART

Projet associatif 2024 / 2028

axe
1

Développer
l'articulation entre
la gouvernance et le
terrain

- Faire évoluer le modèle de gouvernance adapté à l'association, ses valeurs et ses logiques d'actions
- Favoriser la prise de décision stratégique des administrateurs par une participation à la vie des services et des pôles
- Former et accompagner les bénévoles
- Améliorer la communication interne/externe

axe
2

Maintenir un haut
niveau d'innovation
et de prospective

- Pérenniser les dispositifs existants et les actualiser
- Renforcer les partenariats
- Développer l'ingénierie projet
- Développer le pôle formation

axe
3

Favoriser
l'accomplissement
des personnes
accompagnées

- Développer les capacités d'autodétermination des personnes accompagnées
- Transformer les logiques d'accompagnement
- Mettre en œuvre une démarche d'évaluation continue
- Favoriser le développement de l'engagement citoyen

axe
4

Favoriser
l'épanouissement
des salariés

- Développer une politique et une stratégie sur la qualité de vie au travail
- Développer une culture associative et managériale commune
- Développer une politique et une stratégie de développement durable
- Développer le niveau de qualification des salariés

axe
5

Poursuivre la
structuration de
l'association

- Renforcer les fonctions supports
- Améliorer les procédures
- Améliorer la coordination entre les pôles et les services
- Développer la transversalité des dispositifs pour apporter des réponses globales aux publics accompagnés

CONCLUSION

Un projet associatif, défini pour les cinq années à venir, fixe les grandes orientations et finalement la politique de l'association. Cinq axes et dix-neuf objectifs opérationnels structurent ce projet. Ils devront se traduire par des fiches actions et surtout par des actes concrets.

Un tel projet, bien loin d'être un aboutissement, n'est que le prélude à un mouvement qui devra entraîner toute l'association. Tous les pôles, services, acteurs, seront concernés. Il sera donc nécessaire pour que se concrétisent les propositions contenues dans ce document générer adhésion, participation et implication de tous.

Un projet est à la fois un outil de présentation de l'association, un document de référence et un outil de pilotage. A ce titre, il a une vocation multiple : celle de transmettre l'histoire, celle d'affirmer des valeurs, celle de présenter l'organisation interne et enfin celle de poser les bases d'une évolution à venir.

Le projet présenté ici a donc voulu répondre à ces vocations multiples. Il a identifié les enjeux, les forces et fragilités existantes, il a surtout proposé des réponses possibles, plausibles et potentielles.

Une nouvelle phase s'ouvre à présent. Il reste à décliner les actions, à les détailler et donc à les concrétiser pour à terme arriver à des résultats identifiables et mesurables qui permettront d'apprécier le degré de transformation de l'association mais également le niveau de permanence des principes fondamentaux qui déterminent les actions depuis plus de vingt ans.

Au-delà des axes, des objectifs, des résultats obtenus, gageons que l'association saura au cours des 5 ans à venir, continuer à contribuer de manière active à bâtir une société plus juste et plus harmonieuse. Gageons enfin que chaque acteur saura remplir avec engagement les missions qui lui seront confiées.

Ce projet a bien entendu, vocation à évoluer. Il sera nécessaire d'ajuster les orientations, les objectifs définis ici. Il ne peut donc pas être considéré comme un document figé dans le temps.



Siège social & Direction générale
17 impasse Jeanne Marlin
06300 Nice

 04 93 16 07 26
 contact@asso-paje.fr
 asso-paje.fr

    
@assopaje06

